

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

MODALITES DE DEROULEMENT DES FORMATIONS

FORMATION THEORIQUE :

Si le positionnement initial a établi la nécessité d'une formation théorique, celle-ci se déroulera sur 3 jours consécutifs les lundi, mardi et mercredi dans nos locaux à Pessac.

Elle se fera en présentiel de manière collective.

Des cours collectifs animés par un enseignant sont mis en place sur les thèmes suivants :

- Vitesse (cours 1)
- Alcool/stupéfiants (cours 1)
- Chocs (ceinture, air bag) (cours 2)
- Vigilance (temps de réaction et distracteurs) (cours 2)
- Autoroute (cours 3)
- Arrêt stationnement (cours 3)

Des tests théoriques constituant un entraînement systématique aux épreuves d'examen sont également réalisés ; ils sont tantôt corrigés par un enseignant, tantôt en auto correction (avec outils adaptés). Dans ce dernier cas, un formateur est toujours à proximité immédiate pour répondre aux questions.

FEU VERT FORMATION

218 Avenue du Haut Lévêque Bâtiment 1- 33600 PESSAC

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 18h30

Tél : 05 57 26 92 10

Feu-vert-formation@orange.fr

RC 32358961482B 155 – Code APE 8559A – N° de formation continue : 72330032733

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI
8h30	Test évaluation	Cours 3	Test avec formateur
9h30	Cours 1	Test auto correction	Test auto correction
10h30	Test avec formateur	Test avec formateur	Test avec formateur
11h30	Test auto correction	Test auto correction	Test auto correction
Pause méridienne 12h30-13h30			
13h30	Cours 2	Test auto correction	Test avec formateur
14h30	Test auto correction	Test avec formateur	Test auto correction
15h30	Test avec formateur	Test auto correction	Test avec formateur
Fin 16h30			

EXAMEN ETG : l'examen a lieu le jeudi, vendredi ou samedi suivant.

FORMATION PRATIQUE :

La formation pratique se déroule collectivement dans les véhicules par petits groupes (3 à 5 suivant les parcours de formation) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (départ et retour au centre de formation où les stagiaires laissent leur véhicule).

Elle commence par une demi-journée en salle où les spécificités des véhicules du groupe lourd sont abordés avec un formateur.

Elle se prolonge sur notre piste homologuée à St Médard en Jalles, Passe Lucbert. Cette piste est située à 14 km du centre de formation ; les élèves conduisent à tour de rôle pour s'y rendre.

FEU VERT FORMATION

218 Avenue du Haut Lévêque Bâtiment 1- 33600 PESSAC

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 18h30

Tél : 05 57 26 92 10

Feu-vert-formation@orange.fr

RC 32358961482B 155 – Code APE 8559A – N° de formation continue : 72330032733

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Arrivé sur place, les premières manœuvres professionnelles commencent, d'abord en marche avant, puis en marche arrière en ligne droite et en courbes (Compétences C1 et C2)

Dès que cela s'avère possible, la formation en circulation commence (compétences C3, C4 et C5). Autant que possible, des situations de conduite en environnement dégradé seront proposées (notamment conduite de nuit, par intempéries, pluie, brouillard, conditions de faible luminosité).

La formation en groupe permet l'écoute pédagogique, et permet à chacun plus de pratique réelle puisque les explications sont données une seule fois pour tous.

Les examens pratiques sont programmés en fonction des résultats obtenus aux bilans intermédiaires et au bilan final, à proximité immédiate de la fin de formation.

FEU VERT FORMATION

218 Avenue du Haut Lévêque Bâtiment 1- 33600 PESSAC

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 18h30

Tél : 05 57 26 92 10

Feu-vert-formation@orange.fr

RC 32358961482B 155 – Code APE 8559A – N° de formation continue : 72330032733